

Bruxelles, le 26 janvier 2015  
(OR. en)

17116/14  
ADD 1

POLGEN 199  
INST 642

**NOTE POINT "I/A"**

---

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Présidence lettone - Présidence de certains groupes de travail par d'autres délégations, à la demande de la présidence lettone

---

Le Secrétariat souhaite informer le Conseil que la Lettonie, en tant que pays exerçant la présidence entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin 2015, a demandé à l'Italie, conformément à l'article 20, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil, de présider certains groupes de travail, pendant cette période, au nom de la présidence lettone.

Le tableau ci-après présente ces modalités. Il est suggéré que le Conseil marque son accord sur ces dernières conformément à l'article 19, paragraphe 4, du règlement intérieur du Conseil.

**Présidence d'un groupe de travail par une autre délégation**  
**du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2015**

Groupe <sup>1</sup>	Délégation exerçant la présidence
Groupe "Droit de la mer" (C.3)	Italie

---

<sup>1</sup> Cf. inventaire des groupes et comités participant aux travaux préparatoires du Conseil figurant dans le document 5058/15.